



## **Ordre du jour**

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle
4. Rapport de la présidente
5. Présentation des états financiers
6. Modification des règlements généraux
7. Élection des administrateurs
  - 7.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection
  - 7.2 Élection
8. Présentation du calendrier 2017-2018 et rencontres avec les chefs
9. Varia et parole aux membres
10. Levée de la séance

---

### **1. Accueil et mot de bienvenue**

Sophie Roberge, présidente du Conseil d'administration, propose l'ouverture de l'assemblée générale annuelle à 19 h 20. Sophie Roberge agit à titre de présidente d'assemblée. Mylène Schryburt agit à titre de secrétaire.

Il y a quorum, puisque 48 parents participent à la rencontre.

Sophie Roberge souhaite la bienvenue aux parents présents. Elle présente l'équipe actuelle du Conseil d'administration :

#### Présents :

- Sophie Roberge (présidente)
- Sylvie Grégoire (administratrice)
- Marthe Roberge (vice-présidente – OSJM)
- Georges-Étienne d'Entremont (chef – OSJM) (au point 8)
- Nicole Lauzière (chef – OCJM) (au point 8)
- Mylène Schryburt (secrétaire)
- Chantal Harrison (responsable OSJM)
- Johanne Bastien (trésorière)
- Chantal Legault (administratrice)
- Chantal Forand (responsable OCJM)
- Anne-Marie Brunet (vice-présidente OCJM)

#### Absents :

- Chantal Boudreau (administratrice)
- Jean-Luc Doray (administrateur)

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sophie Roberge présente l'ordre du jour. Josée Delisle propose l'adoption de l'ordre du jour et Anne-Marie Brunet appuie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle**

Les participants prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 septembre 2016. Aucun membre ne demande la lecture du PV de l'AGA.

Proposé par Anne-Marie Brunet

Appuyé par Chantal Harrison

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**4. Rapport de la présidente**

La saison 2016-2017 était la 42<sup>e</sup> saison de l'AOJM.

Cette année, l'Association a réalisé des bénéfices importants par rapport aux années précédentes.

126 musiciens faisaient partie de nos trois ensembles.

Sophie Roberge souligne la qualité des prestations et le bon rayonnement de nos orchestres tout au long de l'année. L'Association a d'ailleurs reçu des appels de différentes municipalités qui voudraient engager nos orchestres au cours de la prochaine saison. Ce genre d'événements assure une belle présence dans la communauté.

Volet activités :

Tenue de trois camps, de deux journées intensives et de huit concerts, dont le Festival de la relève (orchestre junior). L'OSJM pour sa part a été engagé à deux reprises, une première fois par l'Ensemble vocal Polymnie et ensuite pour souligner le 150<sup>e</sup> anniversaire du club nautique de Longueuil. Chacun des concerts de l'AOJM a rapporté des bénéfices.

Volet administratif :

L'AOJM utilise maintenant un nouveau système de comptabilité (Sage). Il y a des incertitudes en ce qui concerne la location des locaux de l'école Mgr Parent pour la saison 2017-2018, mais le dossier est suivi de près. Pour l'instant, on prévoit une très légère hausse du loyer pour la prochaine saison. Les membres du Conseil d'administration ont préparé les documents nécessaires pour bénéficier de la subvention du MCC; celle-ci a été accordée pour la saison 2017-2018.

Volet financement :

La campagne de vin a permis des bénéfices importants en 2016-2017. L'Association s'est dotée d'un nouveau programme de commandites. Elle a reçu des commandites pour de la publicité dans le programme du concert de fin d'année. De plus, l'AOJM a reçu des dons de compagnies, car des employés ont fait du bénévolat pour notre organisme.

La 43<sup>e</sup> saison musicale commence bien avec de nombreux musiciens, nouveaux et anciens.

L'Association désire maintenir son rayonnement ainsi que le bon travail des orchestres. Après beaucoup de réflexions, le Conseil d'administration a décidé d'aller de l'avant et d'embaucher un/e coordonnateur/trice pour l'AOJM afin d'assurer la continuité et de centraliser les activités.

#### 5. Présentation des états financiers

Johanne Bastien présente les états financiers pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017. Des copies de l'état des revenus et des dépenses sont mises à la disposition des membres. L'année 2016-2017 présente un bénéfice important comparativement aux dernières années. Johanne Bastien répond aux questions des membres.

##### **PROPOSITION 2017-01**

Il est proposé d'adopter les états financiers tels que présentés par la trésorière.

Proposé par Johanne Bastien  
Appuyé par Sophie Roberge  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 6. Modification des règlements généraux

Mylène Schryburt présente la modification aux règlements généraux de l'article 44.1. Cet article a été modifié de manière à ce que la proposition soit claire et souple tout en maximisant le processus démocratique pour que les musiciens aient le sentiment qu'ils peuvent élire des représentants qui les représentent bien sans ingérence de la part de quiconque.

Mylène Schryburt fait la lecture de la modification à l'article 44.1. Le règlement est adopté tel qu'il suit :

##### **PROPOSITION 2017-02**

Il est proposé de modifier l'article 44 de la façon suivante :

##### ***Article 44 Les représentants des musiciens de l'Orchestre symphonique***

*44.1 Les musiciens de l'Orchestre symphonique choisissent deux personnes âgées d'au moins dix-huit (18) ans parmi les membres de leur orchestre pour les représenter auprès du conseil d'administration. Chaque représentant peut désigner un substitut parmi les autres musiciens inscrits pour assister aux réunions du conseil d'administration en son absence.*

*44.2 Les mandats sont en vigueur dès l'élection, et ce jusqu'aux prochaines élections en vue de la saison suivante. L'élection se fait par vote secret. Les candidats doivent être présents lors du vote ou avoir fait connaître clairement leur intention d'accepter leur élection à un poste de représentant des musiciens. Chaque candidat aura l'opportunité de présenter sa candidature de manière brève avant le vote.*

Proposé par Stéphane Duranleau  
Appuyé par Josée Delisle  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 7. Élection des administrateurs

### 7.1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

#### PROPOSITION 2017-03

Il est proposé que Mylène Schryburt agisse comme présidente d'élection et Marthe Roberge comme secrétaire d'élection.

Proposé par Sophie Roberge  
Appuyé par Stéphane DuranleaU  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 7.2 Élection

Mylène Schryburt rappelle que le Conseil d'administration a la responsabilité de gérer les biens de l'AOJM et de réaliser ses objectifs musicaux et sociaux. Tout membre régulier de l'AOJM autre qu'un musicien a la qualité requise pour être élu au Conseil d'administration. Les membres réguliers sont les titulaires majeurs de l'autorité parentale d'un musicien inscrit à l'AOJM. Le conseil se compose d'au moins trois et d'au plus 12 membres réguliers élus par l'assemblée générale des membres. Les mandats sont d'une durée de deux ans à compter de la fin de l'assemblée d'aujourd'hui. La moitié des administrateurs sont élus en alternance chaque année. Tout administrateur dont le mandat se termine est rééligible à un nouveau mandat.

Cette saison, un maximum de sept postes sont en élection : un maximum de sept postes d'une durée de deux années ainsi qu'un poste d'une durée d'un an (membre qui quitte à mi-mandat). Mylène Schryburt fait appel aux membres de l'assemblée pour proposer des candidatures. Les membres sont libres de proposer les candidats qu'ils désirent et ils peuvent se proposer eux-mêmes. Selon les règlements généraux de l'AOJM, il doit y avoir un proposeur et un appuieur pour chacune des candidatures.

#### **Mylène Schryburt déclare la période de candidature ouverte.**

Sophie Roberge propose Chantal Forand et Mylène Schryburt l'appuie.  
Chantal Forand propose Sophie Roberge et Chantal Harrison l'appuie.  
Chantal Forand propose Josée Delisle et Anne-Marie Brunet l'appuie.  
Chantal Forand propose Émilie Poirier et Mylène Schryburt l'appuie.  
Sylvie Grégoire propose Marthe Roberge et Johanne Bastien l'appuie.  
Chantal Forand propose Dominique Dejardin et Josée Delisle l'appuie.  
Sylvie Grégoire propose Chantal Harrison et Marthe Roberge l'appuie.  
Anne-Marie Brunet propose Stéphane Duranleau et Corine Li l'appuie.  
Chantal Forand propose Corine Li et Josée Delisle l'appuie.

#### PROPOSITION 2017-04

Il est proposé de clore la période de mise en candidature.

Proposé par Sophie Roberge  
Appuyé par Marthe Roberge  
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Assemblée générale annuelle de l'AOJM  
Le 5 septembre 2017 à 19 h 15,  
à l'école secondaire Mgr. Parent**

Corine Li refuse.  
Stéphane Duranleau accepte.  
Chantal Harrison accepte.  
Dominique Dejardin accepte.  
Marthe Roberge refuse.  
Émilie Poirier accepte.  
Josée Delisle accepte.  
Sophie Roberge accepte.  
Chantal Forand accepte.

Mylène Schryburt, présidente d'élection, déclare élues les personnes suivantes :

Émilie Poirier, Josée Delisle, Sophie Roberge, Stéphane Duranleau, Chantal Harrison, Dominique Dejardin et Chantal Forand.

Voici les membres du Conseil d'administration pour la saison 2017-2018 :

Nom	Statut 2017-2018	Fonction	Orchestre
Georges-Étienne d'Entremont	nommé d'office	Chef OSJM	Symphonique
Nicole Lauzière	nommée d'office	Chef OCJM	Junior
Sylvie Grégoire	2 <sup>e</sup> année du mandat	Administratrice	Symphonique
Mylène Schryburt	2 <sup>e</sup> année du mandat	Secrétaire	Symphonique
Chantal Legault	2 <sup>e</sup> année du mandat	Administratrice	Symphonique
Émilie Poirier	1 <sup>re</sup> année du mandat	Représentante OCJM	Junior
Josée Delisle	2 <sup>e</sup> année du mandat d'Anne-Marie Brunet	Vice-présidente OCJM	Junior
Jean-Luc Doray	2 <sup>e</sup> année du mandat	Administrateur	Symphonique
Johanne Bastien	2 <sup>e</sup> année du mandat	Trésorière	Junior
Sophie Roberge	1 <sup>re</sup> année du mandat	Présidente	Symphonique
Stéphane Duranleau	1 <sup>re</sup> année du mandat	Vice-président OSJM	Symphonique
Chantal Harrison	1 <sup>re</sup> année du mandat	Responsable OSJM	Symphonique
Dominique Dejardin	1 <sup>re</sup> année du mandat	Administratrice	Symphonique
Chantal Forand	1 <sup>re</sup> année du mandat	Administratrice	Symphonique

#### 8. Présentation du calendrier 2017-2018 et rencontre avec les chefs

Le calendrier de la saison est maintenant disponible sur le site Internet de l'Association au [www.aojm.org](http://www.aojm.org).

Les dates des camps d'automne sont les suivantes : 22-23-24 septembre 2017 pour l'OSJM (feuille à remplir et à remettre le vendredi 9 septembre, allergies, autobus) et 6-7-8 octobre 2017 pour l'OCJM. La présence aux camps est obligatoire. La signature des parents est requise pour les musiciens mineurs.



**Assemblée générale annuelle de l'AOJM  
Le 5 septembre 2017 à 19 h 15,  
à l'école secondaire Mgr. Parent**

Sophie Roberge fait une mise au point au sujet des présences aux répétitions et de la ponctualité qui est demandée aux musiciens. Elle rappelle qu'il existe deux adresses courriel à utiliser pour signifier les absences. Pour l'OCJM autant que pour l'OSJM, la ponctualité est de mise. En cas d'absence ou d'un retard à une répétition, il faut aviser les responsables. Un courriel peut être envoyé à [absence@aojm.ca](mailto:absence@aojm.ca) pour les musiciens de l'orchestre symphonique. Pour les musiciens de l'OCJM, un courriel doit être envoyé à [junior@aojm.org](mailto:junior@aojm.org).

Le concert de Noël se tiendra le 16 décembre 2017 à l'église de La Nativité à La Prairie et la générale se fera la veille.

La prise de photo officielle se fera en octobre, mais les dates restent à confirmer. Tous les musiciens doivent porter la tenue de concert appropriée à leur orchestre.

**Rencontre avec le chef de l'orchestre symphonique (Georges-Étienne d'Entremont) :**

L'orchestre symphonique joue un répertoire de haut niveau. Il y a beaucoup de changements cette année avec une quinzaine de nouveaux musiciens. Au concert de Noël, la musique française sera à l'honneur. Nous tiendrons un concert-bénéfice en février avec Natalie Choquette comme invitée. Georges-Etienne d'Entremont met l'emphase sur la recherche de commanditaires à l'extérieur de l'orchestre. C'est aussi une année de festival avec l'AOJQ. Ce dernier aura lieu durant de la fin de semaine de Pâques. L'OSJM est à la recherche de cors français et d'altos. Georges-Étienne d'Entremont explique un peu de quelle façon il choisit son répertoire chaque année.

Tout comme par les années précédentes, une infolettre sera envoyée chaque semaine. Si des parents veulent la recevoir, ils peuvent faire parvenir un courriel à [courrier@aojm.org](mailto:courrier@aojm.org) pour demander à être ajoutés à la liste d'envoi.

**Rencontre avec le chef de l'orchestre junior (Nicole Lauzière)**

Nicole rencontre les parents. Elle mentionne qu'elle a déjà commencé une pièce et ça se passe bien. Elle suggère de commencer dès maintenant avec les professeurs privés à réviser les pièces. Des répétiteurs pour les violoncelles et les 3<sup>es</sup> violons seront présents dès la semaine prochaine. Nicole est extrêmement encouragée par ce qu'elle a vu aujourd'hui. Sophie Roberge, présidente, en profite pour souligner que Nicole a complété sa 25<sup>e</sup> saison avec l'AOJM l'an dernier.

**9. Varia et parole aux membres**

Un parent demande des précisions au sujet de l'heure des répétitions pour l'orchestre junior.

**10. Levée de l'assemblée**

Mylène Schryburt propose la levée de l'assemblée et Sylvie Grégoire appuie.

La séance est levée à 20 h 32.

---

Sophie Roberge, présidente

---

Mylène Schryburt, secrétaire